

Repères Production Bio bretonne

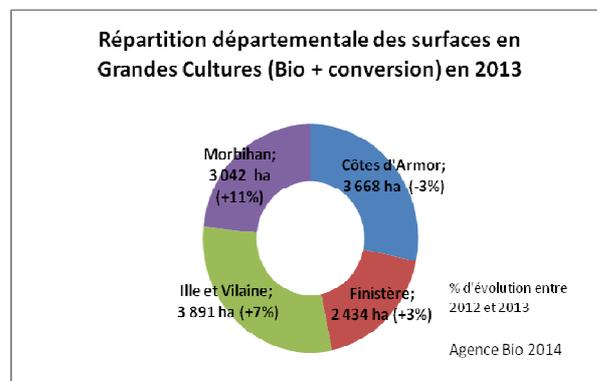
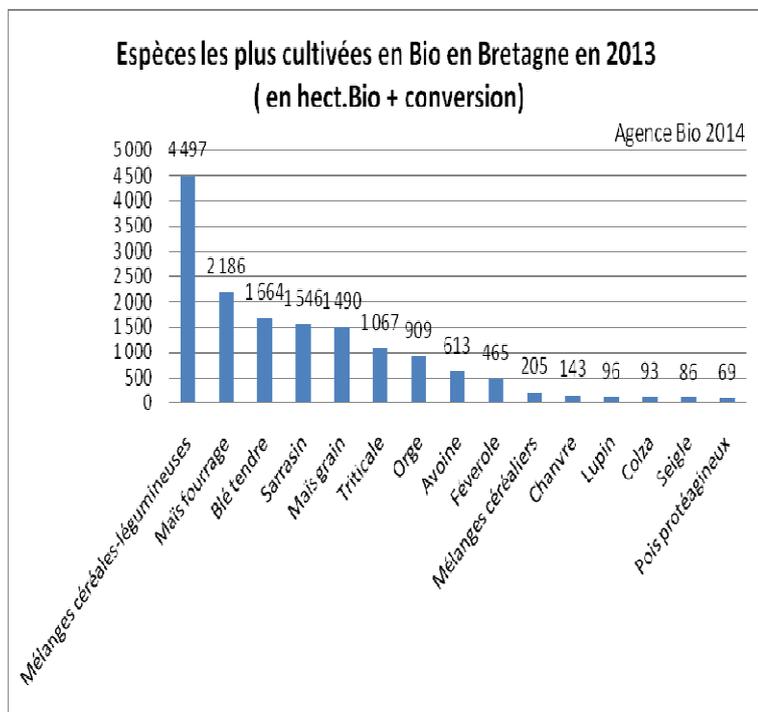
La progression du nombre de d'exploitations bretonnes certifiées Bio est restée positive mais avec un ralentissement (+9% entre 2010 et 2011, +5% entre 2011 et 2012, **+4% entre 2012 et 2013**), avec pour conséquence un ralentissement de l'évolution des surfaces en grandes cultures Bio (+5% entre 2011 et 2012, **+3,5% entre 2012 et 2013**). La Bretagne comptait en 2013 plus de 13 000 hectares en grandes culture Bio et en conversion, répartis sur 950 fermes (Agence Bio 2014). La FRAB a observé depuis plusieurs années qu'environ 80% de ces surfaces sont consacrés à l'alimentation animale avec une part importante d'autoconsommation. Ainsi, près de 10 000 hectares sont consacrés à l'alimentation animale et environ 3000 ha. à l'alimentation humaine (blé panifiable, sarrasin...)

	2012	Evolution 2011/2012	2013	Evolution 2012/2013
Nombre de fermes Bio bretonnes (toutes filières)	1 775	+ 5 %	1 846	+ 4%
Surface totale en bio* (hect)	64 241	+ 5 %	66 752	+3,5%
- dont surfaces en Grandes Cultures	12 505	+ 8,9 %	13 035	+ 4%
- dont céréales	11 772	+ 10,6 %	12 266	+ 4%
- dont oléo-protéagineux	700	- 20,4%	764	+ 9,1%
- dont Sarrasin	1280	+103%	1546	+ 21%

Source : Agence Bio 2014

Dans le tableau ci-dessus, les « surfaces Bio » comprennent les surfaces certifiées « Agriculture Biologique » et celles « en conversion » (1 et 2^{ème} années).

Les espèces les plus cultivées en Bio en Bretagne confirment la destination majoritaire des grandes cultures produites vers l'alimentation animale (mélanges céréales-légumineuses, maïs fourrage, triticale...). Le blé est destiné à l'alimentation humaine lorsqu'il est panifiable sinon il est valorisé en blé fourrager. Le sarrasin sert l'alimentation humaine.



La répartition des surfaces en grandes cultures Bio est contrastée d'un département breton à l'autre. L'Ille-et-Vilaine (3 891 ha en Bio + conversion) et les Côtes d'Armor (3 668 ha) rassemblent près de 60% des surfaces, devant le Morbihan (3 042 ha) et le Finistère (2 434 ha).

La collecte de Céréales Bio

Les volumes de grandes cultures Bio collectés en Bretagne sont de 7 338 tonnes en céréales et 2 051 tonnes en oléoprotéagineux (cf. tableau sur la collecte Bio Grand-Ouest, source FranceAgriMer, fin août 2014). Les années où les rendements sont plus faibles (conditions climatiques) ; les volumes conservés pour l'autoconsommation sur les fermes Bio sont alors en augmentation. Afin de pourvoir aux besoins de l'alimentation animale de la région (porcs, poules pondeuses notamment), les fabricants d'aliments et organismes collecteurs élargissent leur rayon de collecte (France, Grand-Ouest) et ont recours lorsque c'est nécessaire aux importations.

La collecte est déclarée par département de production (siège social de l'exploitation)

COLLECTE EN CULTURE REALISEE FIN AOÛT 2014

en tonnes semences comprises	BRETAGNE		CENTRE		NORMANDIE		PAYS DE LA LOIRE		POITOU CHARENTES	
	Collecte cumulée	var % n-1								
Blé Tendre	1 935	-22%	3 003	-5%	2 511	154%	4 176	3%	2 203	4%
Orges	1 316	29%	1 471	39%	673	196%	1 138	105%	947	19%
Triticale	3 057	32%	1 980	29%	531	N S	2 278	32%	1 486	27%
Mais	0	N S	250	N S	0	N S	66	277%	112	111%
seigle	97	N S	6	-73%	183	N S	37	N S	104	-25%
avoine	927	-3%	248	N S	274	N S	265	77%	771	24%
sarrasin	0	N S	0	N S	0	N S	0	N S	0	N S
autres céréales	7	-21%	50	1016%	97	N S	23	315%	139	-18%
Total céréales	7 338	7%	7 008	20%	4 269	95%	7 983	22%	5 762	14%
fèves féveroles	1 119	N S	1 285	69%	192	N S	1 645	186%	390	79%
Tournesol	0	N S	58	N S	0	N S	0	N S	0	N S
Pois	846	-6%	824	-6%	75	N S	949	56%	712	14%
autres oléoprot	87	-72%	118	46%	69	N S	42	N S	20	N S
Total oléoprot.	2 051	32%	2 284	32%	337	N S	2 635	90%	1 122	33%
Total cultures	9 389	12%	9 291	23%	4 605	90%	10 617	34%	6 883	16%

N S = non significatif

FranceAgriMer

Les volumes collectés en grandes cultures Bio sont en augmentation sur l'ensemble des régions du Grand-Ouest (fin août 2014) par rapport à l'année précédente (fin août 2013). Les régions Centre (9 291 t) et Pays de Loire (10 617 t) constituent les principaux apporteurs du Grand-Ouest.

Les prix départ ferme

Les prix payés producteurs départ champ varient selon la qualité (poids spécifique du blé, niveau de salissement, volume collecté...) et selon la destination des productions (alimentation humaine ou animale). Un blé panifiable est payé en moyenne 80 €/t de plus qu'un blé fourrager. Le constat est fait d'une relative stabilité des prix ces dernières années.

Bretagne, Pays de Loire	RECOLTE 2013	
	Prix Final*	
	Prix mini	Prix maxi
Blé meunier	360	400
Blé fourrager	280	360
Triticale	270	315
Orge fourragère	260	305
Seigle	290	320
Sarrasin	660	800
Pois protéagineux	320	420
Féverole	370	415
Colza	650	700
Mais	290	355

*prix finaux « départ ferme » (hors majoration stockage...)

Source : Enquête annuelle IBB-CAB auprès des organismes collecteurs, octobre 2014

Les rendements Bio moyens en France*

Rendement moyen (q/ha)			
Espèces	2010	2011	2012
Blé tendre	32	32	33
Mais	54	57	65
Orge	30	28	32
Triticale	33	34	35
Féverole	-	-	22
Pois	-	-	23
Colza	-	-	20
Tournesol	-	-	19
Soja	-	-	24

Source: FranceAgriMer / ECS Bio 2012

« Les rendements sont toujours très hétérogènes d'une région à l'autre avec une amplitude de 22 q/ha à 44 q/ha » cf. Etude France AgriMer mai 2013*. La Bretagne est une région dont les rendements moyens sont inférieurs à la moyenne française. « Les variations observées s'expliquent largement par les différences de pratiques culturales et par les interactions «variété-milieu-année». L'effet de ces facteurs est plus prononcé en bio qu'en conventionnel ». L'enquête réalisée par FranceAgriMer montre que les rendements moyens ont tendance à augmenter.

* L'enquête a été menée au cours du mois de décembre 2012 auprès de 8 250 producteurs de céréales et d'oléoprotéagineux biologiques recensés dans le fichier des déclarations PAC de l'année 2012. Le taux de retour était de 22 %. (FranceAgriMer, mai 2013)

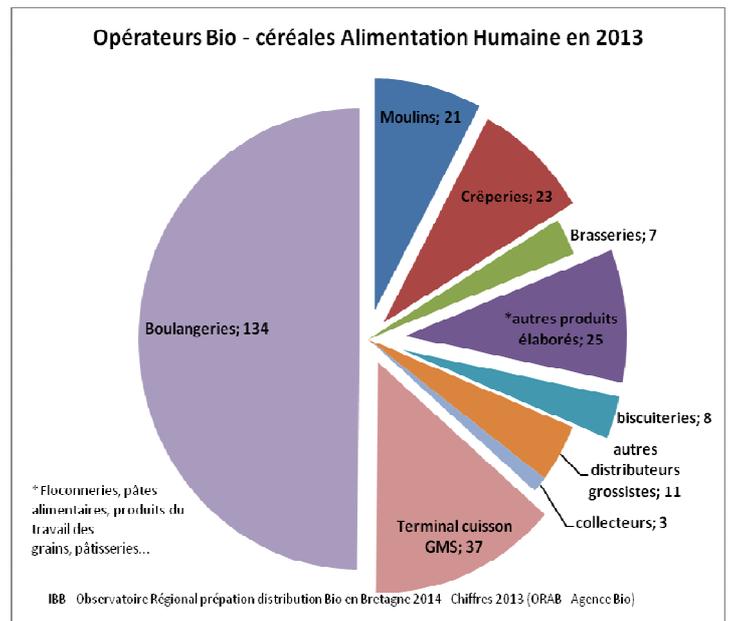
Dynamique des préparateurs Bio de la filière « Grandes Cultures Bio »

Opérateurs des filières "alimentation humaine"

Depuis plusieurs années, la filière "Grandes Cultures Bio" est dynamique en termes de création d'entreprises. Entre 2011 et 2013, 23 nouvelles boulangeries Bio et 14 entreprises de transformation de céréales Bio pour l'alimentation humaine ont vu le jour, portant leur nombre à respectivement 134 boulangeries Bio (hors terminaux de cuisson) et plus de 80 opérateurs céréales – alimentation humaine. Néanmoins, le nombre de préparateurs en céréales alimentation humaine a baissé depuis deux ans (-13%). Les boulangeries certifiées Bio ont notamment diminué sur cette période, majoritairement du fait de l'arrêt de la certification Bio, souvent jugée trop onéreuse par les boulangers, par rapport à leur chiffre d'affaires Bio. Par ailleurs, suite à l'entrée en vigueur du cahier des charges relatif à la restauration hors foyer dite commerciale, rendant obligatoire la certification Bio, seules 23 crêperies ont confirmé leur engagement dans la filière Bio par la certification.

Le graphique ci-contre montre par ailleurs la diversité des activités des opérateurs de la filière "Céréales Bio – Alimentation humaine" en 2013. Près de 270 opérateurs y sont impliqués parmi lesquels : 23 crêperies 8 biscuiteries (-7), 25 fabricants de produits élaborés (petit-déjeuner, floconneries...; +5), 21 moulins (-3), 3 organismes stockeurs, 7 brasseries (-6), 134 artisans boulangers et près de 40 terminaux de cuisson en GMS (-14).

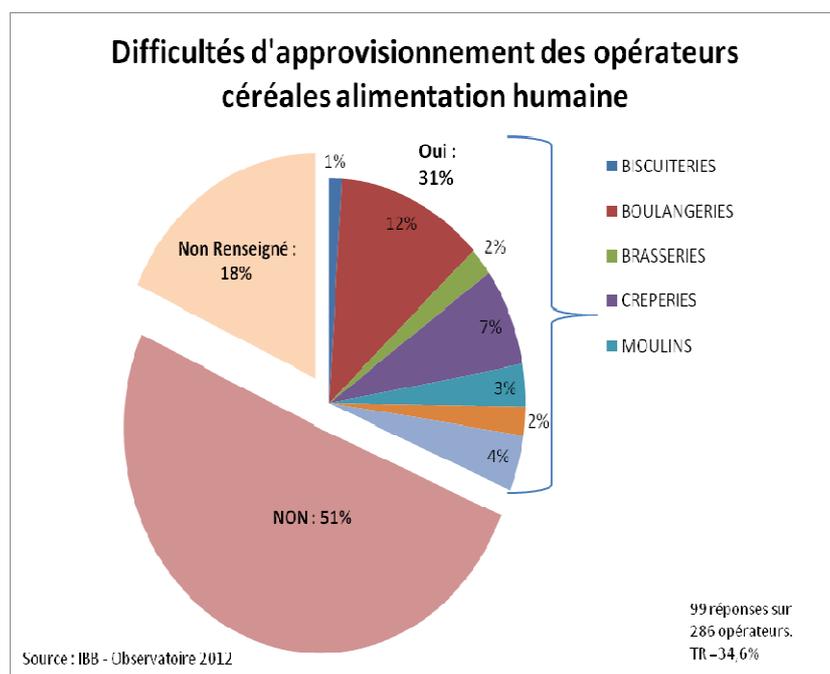
Opérateurs bretons de la filière « grandes cultures Bio pour l'alimentation humaine »



Opérateurs de la filière "alimentation animale – Intrants"

La filière "Alimentation animale - Intrants" comporte les opérateurs ayant un lien direct avec les productions animales : les fabricants d'aliments du bétail (FAB), les organismes stockeurs de céréales et d'oléo-protéagineux et les fournisseurs d'ingrédients et composants pour l'alimentation animale (semences, plants, minéraux, sels, etc.) et autres fournisseurs de biens ou de services. Cette filière compte ainsi une quarantaine d'opérateurs en Bretagne. Avec des FAB d'importance nationale, cette filière prend une place importante sur le territoire breton : près de 40% des aliments pour bétail Bio français sont produits en Bretagne.

Des difficultés d'approvisionnement en céréales Bio



Les difficultés d'approvisionnement en céréales Bio persistent pour les opérateurs alimentation animale et humaine. Les surfaces en grandes cultures Bio n'augmentent pas assez rapidement pour couvrir les besoins. Les opérateurs ont donc recours à des achats hors régions voire à l'extérieur de la France pour pallier ce déficit.

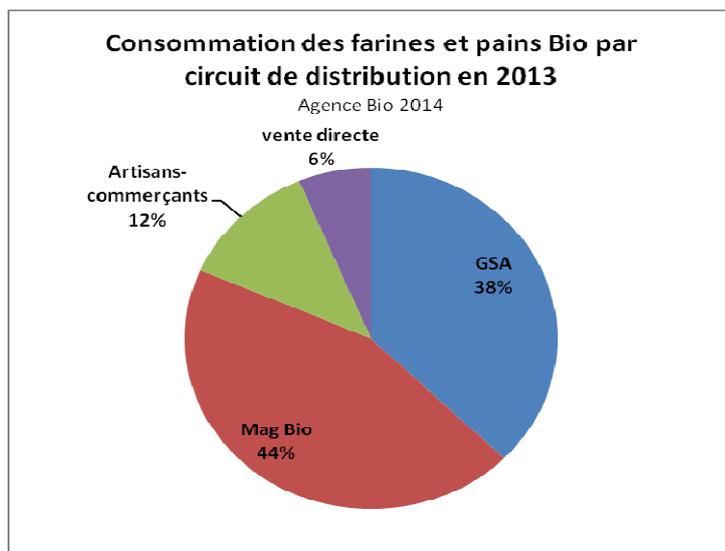
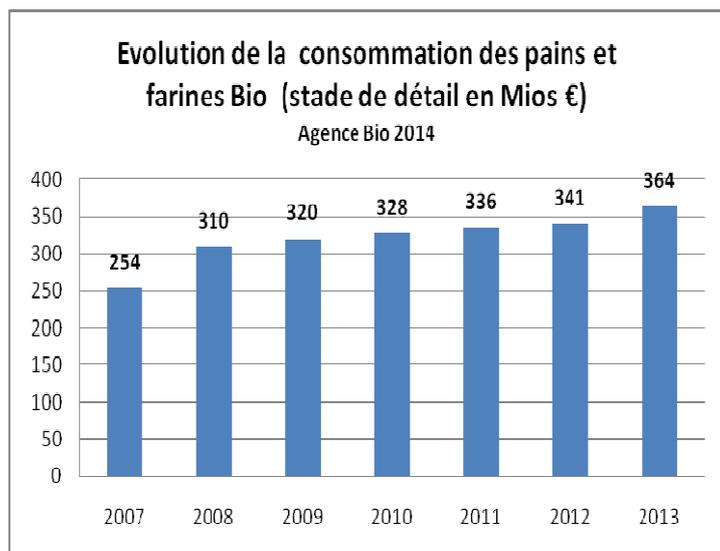
31% des opérateurs ayant répondu à l'enquête conduite par IBB en 2012 relevaient des difficultés d'approvisionnement quels que soient leurs types d'activité, ce qui est à nouveau confirmé par les opérateurs en 2014.

Les filières céréales pour l'alimentation humaine et pour l'alimentation animale sont en concurrence sur l'approvisionnement en céréales, la filière alimentation humaine pouvant être privilégiée, car permettant une meilleure valorisation pour les producteurs (en restant plus exigeante en termes de qualité).

Le plan Ambition Bio 2017 a fait du développement des surfaces en grandes cultures Bio une priorité.

La distribution des farines et pains Bio en France

En 2013, 82% des ventes des farines et de pains Bio ont été réalisées en Grandes Surfaces Alimentaires et en magasins spécialisés bio. L'évaluation de la consommation alimentaire biologique réalisée par l'Agence Bio et AND-International sur le pain et les farines Bio montre une progression de 6,8% entre 2012 et 2013 (+9% pour l'ensemble des produits Bio). Cette filière représente 8% du marché Bio français en valeur.



La consommation des farines et pains Bio par circuit de distribution a plusieurs particularités : les magasins spécialisés Bio sont leaders sur ce marché, la part de marché détenue par les artisans-commerçants (boulangers) n'est pas négligeable (12%) et la vente directe atteint 6% grâce notamment aux nombreux paysans-boulangers (plus d'une quarantaine en Bretagne).

Perspectives de développement de la filière

La filière "Grandes Cultures Bio" continue à être une filière dynamique au niveau régional que ce soit en nombre d'entreprises, de largeur de gamme ou de projets de développement. Le coût de la certification semble être un frein pour les opérateurs de plus petites tailles tels que les boulangeries et les crêperies. La faible disponibilité des matières premières en Bretagne peut handicaper le développement des filières alimentation humaine et animale.

Au niveau français, les bilans prévisionnels de campagne arrêtés au 1^{er} juin 2014 (campagne 2013/2014) montrent une collecte de céréales Bio (dont volumes en 2^{ème} année de conversion) en baisse (- 7% blé tendre à 90 000 t, -21% maïs à 44 000 t, - 16% orge à 16 250 t, -47% triticales à 23 000 t). La récolte sur la campagne 2013/2014 a été mauvaise (conditions climatiques). Le stock final est donc inférieur à celui de la campagne 2012/13. Les utilisations sont en progression (+18 %). La demande des moulins est confirmée ; les mises en œuvre pour la panification devraient terminer en hausse (+5 %). Celle des fabricants d'aliments du bétail est toujours en forte progression (+82 %). Le recours aux importations a donc augmenté.

Un des défis de cette filière grandes cultures Bio est donc l'accroissement des surfaces en Bio, par l'encouragement des conversions sur ces productions.

Dans la filière alimentation animale, les opérateurs et fabricants d'aliments se préparent au passage à une alimentation 100% Bio des monogastriques au 1^{er} janvier 2017. Les difficultés d'approvisionnement concernent l'accessibilité aux céréales mais surtout aux sources de protéines (coût et disponibilité) et montrent une certaine dépendance au soja. Plusieurs projets de recherche et expérimentation (ProtéAB, ICOOP, Monalim, Avialim Bio, PorcBio) ont été conduits et proposent dans leurs conclusions des pistes à approfondir pour remplacer les 5 % de matières premières conventionnelles (développement les surfaces en oléo-protéagineux sur le territoire, légumineuses à graines, tourteaux de chanvre...). Pas de solution unique mais une combinaison à rechercher de matières premières biologiques riches en protéines et complémentaires afin de garantir une formulation équilibrée de l'aliment, à un coût qui ne pénalise pas la compétitivité des filières animales (monogastriques) - cf. actes du colloque ITAB-IBB à Rennes – mai 2014. Des recherches sont encore nécessaires pour sécuriser cette filière. La recherche d'autonomie alimentaire à l'échelle de l'exploitation est dans tous les cas un facteur de réussite technique et économique des élevages biologiques.

Contact : INITIATIVE BIO BRETAGNE, Goulven OILLIC
33 av. Winston Churchill - BP 71612 - 35016 RENNES CEDEX - Tél.: 02 99 54 03 50 - Fax : 02 99 33 98 06
goulven.oillic@bio-bretagne-ibb.fr - www.bio-bretagne-ibb.fr

Sources : "Observatoire breton des préparateurs et distributeurs en Agriculture Biologique" (Chiffres 2013- Initiative Bio Bretagne - Edition 2014), Agence Bio 2014 – Chiffres 2013 et notifications 2013, Flash Info Bio – FranceAgriMer juillet 2014 – Enquête prix Grandes Cultures Bio Bretagne-Pays de Loire CAB/IBB – octobre 2014 – Collecte/stock Grandes cultures Bio – FranceAgriMer / DRAAF des Pays de la Loire, campagne 2013-2014. France AgriMer 2013, variétés et rendements 2012. Alimentation 100% AB des monogastriques : développer les légumineuses à graines biologiques pour sécuriser les filières animales et diversifier les systèmes de culture. IBB – octobre 2014. Alimentation 100 % biologique en élevage de monogastriques : Pistes explorées par la recherche/expérimentation en AB. ITAB mai 2013 et colloque ITAB à Rennes – 20 mai 2014. <http://www.interbiobretagne.asso.fr/upload/File/Recherche/Elevage/JTporc2014/JT-Porc-2014-Actes.pdf>